Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le
ID : 085-218500387-20250610-DELCM2025_06_02-DE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
COMMUNE DES BROUZILS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de M. Gilbert ARRIVE, 1er Adjoint.

ETAIENT PRESENTS : M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, M. Antoine SANTOS, M. Cyril DROUIN, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Emilie DUPREY qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Bernadette MARTINEAU qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU
Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à Mme Jacqueline BLAIN
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE
M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 06/05/2025
M. Pascal BROCHARD est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2025-06/02

OBJET : ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 – POSTES DE CONTRACTUELS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame Sonia LAUTRU, adjointe en charges des ressources humaines, rappelle aux membres du Conseil Municipal que, conformément à l'article L. 332-8 5° du code général de la fonction publique, un emploi permanent à temps non complet inférieur à 17h30 peut être occupé par un agent contractuel dans toute collectivité et tout établissement public, sans condition de seuil démographique.

Elle rappelle que pour gérer le temps méridien, à savoir, assurer le service à la cantine et la surveillance des enfants sur la cour, la présence de 9 agents est nécessaire. Ces emplois sont tous référencés au tableau des emplois. Certains sont occupés par des agents titulaires qui réalisent d'autres missions pour la collectivité et qui disposent donc d'un temps de travail plus important.
En revanche, 6 postes ne représentent qu'un temps journalier sur la période scolaire de 1.5 heures de travail ce qui constitue un taux d'emploi de 13% sur une année. Chacun de ces postes relève du grade d'adjoint technique (catégorie C). Elle ajoute que de ce fait, le turn over sur ces missions est important et qu'il est difficile de recruter des fonctionnaires dans ce cadre.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer et surtout du temps de travail dévolu pour celles-ci, Madame le Maire propose l'établissement de 6 contrats à durée déterminée de un an à compter du 1er septembre 2025, renouvelable par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder un total de six années. A l'issue de la période maximale de six années, le contrat ne peut être reconduit que par une décision expresse et pour une durée indéterminée, en application du l'article L. 332-9 du code général de la fonction publique.

Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le
ID : 085-218500387-20250610-DELCM2025_06_02-DE

Aussi, sur proposition de Madame LAUTRU, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser le recrutement de 6 agents contractuels sur des emplois permanents sur le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de service au restaurant scolaire et surveillance de la cour à temps non complet à raison de 4.84*/35ème*, pour une durée déterminée de 1 ans à compter du 1er septembre 2025. Le niveau de rémunération sera plafonné au 4ème échelon de la grille des adjoints techniques auquel pourra être ajouté une IFSE applicable selon les termes de la délibération en vigueur.
- De charger Madame le Maire de la signature des contrats

La dépense correspondante est inscrite au chapitre 012 article 6413 du budget primitif.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance

Christelle BRILLAUD

Le 1er adjoint, Président de séance,

Gilbert ARRIVE

MAIRIE DES BROUZILS * 85260 (Vendée) *